



ej



Dossier de presse

AG DEFENSO® : La solution anti-intrusion pour sécuriser les ouvrages d'eau potable



BVCert. 6125987

Sommaire



| | |
|--|----------------------------|
| Contexte en France | pages 3 |
| Retour d'expérience : Témoignage de Angers Loire Métropole | 3-4 |
| Assurer la sécurité de l'ouvrage grâce à l'anti-intrusion du produit | 5 |
| La marque LPCB – Certification LPS 1175 : Issue 7 | 5 |
| Retour d'expérience : Le Cas du Royaume Uni | 6 |
| Un niveau de sécurisation supérieur aux exigences du CR4 suivant les normes EN 1627 à 1630 | 6 |
| L'agrément CNPP – CR4 : Selon normes EN1627/1630 | 7 |
| EJ Ardennes : Un site de production haute technologie | 7 |
| Solution de sécurisation des ouvrages d'eau potable | 8 |
| Présentation de la solution EJ : AG DEFENSO® SR4 | 8-10 |
| Nos Références | 10 |
| DEFENSO® dans la presse | 11 |
| EJ : qui sommes nous ? | 12 |
| Vos Contacts | 20 |

Contexte en France

En France, le cadre légal sur la sécurité des réseaux existe et confère, de manière générale, aux exploitants, un devoir d'assurance quant à la sécurité et à l'intégrité de la distribution de la ressource. Le critère de résistance à l'effraction des produits d'accès doit alors être considéré comme un critère décisif de choix par les exploitants.

Parmi les produits d'accès, la trappe ou le capot, couvre le plus souvent l'installation, et s'inscrit comme le dernier rempart de défense à la ressource. Il est donc primordial que cet équipement réponde à un niveau d'exigence de sécurité physique garanti.

Bien que le besoin de protéger les réseaux d'utilité publique soit clairement défini par les instances officielles, il n'existe actuellement aucune norme ou obligation européenne régissant la sûreté physique des trappes d'accès.

Nous comptons plus de 33 000 points de captage et 27000 réservoirs et il est constaté que de plus en plus de communes sont victimes d'intrusions et d'effractions de leurs installations en réseaux d'eau potable, entraînant des conséquences financières, administratives et d'image de la collectivité non négligeable.

En effet pour les ouvrages de stockages d'eau potable, lorsqu'un accès est constaté, une procédure ARS doit être mise en place, ce qui implique une enquête, ainsi qu'une vidange du réservoir et une inspection du réseau.

Conscient de cette problématique sur le territoire, l'ASTEE à l'initiative du Ministère de la santé, et en collaboration avec l'ARS de Normandie rédige en 2017 un guide de recommandation sur la protection des installations d'eau potable afin de prévenir et d'assurer la protection des réseaux.

Cette démarche permet de mettre en place des actions préventives ce au travers d'installations spécifiques à l'ouvrage.



Protection des installations d'eau potable vis-à-vis des actes de malveillance



Consultez le guide

Retour d'expérience

Témoignage de Angers Loire Métropole

À la suite d'une intrusion subie sur un réservoir d'eau potable du périmètre de la métropole d'Angers, Guillaume Cesbron responsable QSE et Centre Technique, nous explique les conséquences de ces actes de malveillance et les actions de sécurisation qui ont été mises en place par la suite.

Détection d'intrusion

En octobre 2018, une intrusion est détectée sur le réseau d'eau potable de la métropole d'Angers : il s'agit de l'ouverture d'un capot au niveau d'un réservoir d'eau potable. Ce capot était surveillé 24h/7 jours par une usine qui a immédiatement donné l'alerte après la détection d'ouverture. « Dans ces cas-là, nous avons une procédure qui appelle immédiatement les forces de l'ordre et, en parallèle, nos équipes d'astreinte. Les forces de l'ordre viennent sécuriser la zone où l'intrusion a eu lieu afin que nos équipes puissent venir travailler en toute sécurité sans être exposés à un risque éventuel », explique Guillaume Cesbron. Dans le cas précis, l'intervention a demandé moins de 15 minutes.

Isolement du réservoir

Le capot n'était pas suffisamment sécurisé. Il a donc pu être forcé très rapidement et quand les équipes sont arrivées sur place, il n'y avait plus aucune présence. Les forces de l'ordre ont isolé le périmètre et les hommes de la communauté urbaine ont immédiatement isolé le réservoir. « Le réservoir a été by-passé pour analyser ce qui aurait pu être mis dedans », détaille Guillaume Cesbron.

Cet isolement du réservoir permet de continuer l'exploitation sans risque. Ce by-pass est un système à demeure sur tous les réservoirs. Il est habituellement utilisé pour continuer à alimenter les abonnés lorsque l'ouvrage doit être mis à l'arrêt pour une intervention de maintenance ou un nettoyage annuel. Dans le cas de l'intrusion, cela a donc permis de bloquer une éventuelle contamination du réseau.

Analyse de prélèvements

Une fois le réservoir isolé, des prélèvements d'eau sont réalisés. Cela se fait dans le cadre d'une procédure mise en place avec l'ARS (Agence régionale de la santé). Les prélèvements sont envoyés à un laboratoire pour des analyses bactériologiques, physico-chimiques et microbiologiques. Les résultats se font attendre au minimum 48 heures. « Pendant ce temps, nous avons continué à faire fonctionner le réseau en maintenant le réservoir isolé. L'incident ayant eu lieu un dimanche, les résultats d'analyse ne nous sont parvenus que le mercredi », se souvient Guillaume Cesbron. Heureusement, tous les résultats sont revenus négatifs. Néanmoins, les équipes de la communauté urbaine ont continué à appliquer la procédure de l'ARS et ont vidangé le réservoir de 5 000 m³.

Remise en service et bilan du coût de l'opération

Une fois le réservoir vide, c'est la surprise. Ce n'était qu'un caillou qui avait été jeté dans le réservoir. Sûrement par des curieux qui voulaient savoir ce qu'il y avait dedans. Finalement plus de peur que de mal. Toutefois « après avoir vidangé le réservoir, nous l'avons désinfecté et nettoyé. Puis nous l'avons rempli à nouveau pour le remettre en service le vendredi. « Cela a eu un coût non négligeable, estimé à 20 000€ (vidange, désinfection du réservoir, analyses et temps passé par les ingénieurs, techniciens et agents de l'usine...) », explique le responsable QSE.

Solutions mises en œuvre

Détecter, mais aussi retarder les intrusions

Cet incident sans conséquences sanitaires a renforcé la détermination de la communauté urbaine de sécuriser ses ouvrages avec 2 objectifs majeurs. Le premier est de bloquer au maximum l'intrusion pendant au moins 30 minutes avec des systèmes éprouvés par des organismes certifiants. Ce délai est à rapprocher du temps d'intervention des forces de l'ordre et des équipes d'exploitation : d'éventuels malfaiteurs n'auraient pas le temps d'ouvrir la trappe avant d'être appréhendés. Le second est la mise en place de toute une série de capteurs, que ce soit pour les vibrations, les mouvements, l'ouverture et même, à terme, la chaleur, pour avoir la détection la plus précoce possible.

Prendre en compte la facilité d'exploitation

Depuis de nombreuses années, Angers Loire Métropole est active dans le domaine de la sécurité de l'eau potable. Le contexte international a affermi la détermination de la communauté urbaine pour qui le renforcement de la sécurité des ouvrages est une priorité. « Cela engendre un coût non négligeable mais le risque est important et nous avons tout intérêt à sécuriser au maximum nos réseaux. Toutefois, il faut trouver le juste équilibre entre cette sécurité et la facilité d'exploitation par nos équipes », nous explique Guillaume Cesbron, Responsable QSE et Centre Technique Direction Eau - Assainissement de la communauté urbaine Angers Loire Métropole. Il faut donc des dispositifs sûrs, fiables, simples et performants.

Déploiement de la solution AG DEFENSO® de EJ, certifiée anti-intrusion

Depuis l'incident, toutes les trappes d'accès aux réservoirs d'eau potable sont en cours d'équipement pour sécuriser le parc au maximum. Dans ce cadre, « les offres du fabricant EJ permettent de s'adapter à la configuration, qu'il s'agisse de la sécurisation de l'accès ou de la ventilation », confie le responsable QSE. Pour l'instant, le déploiement couvre environ 20 % des sites. Il y a 17 sites ayant 1 à 6 réservoirs chacun ; chaque réservoir comporte 2 à 4 trappes à sécuriser. Tout sera couvert en 2021. La priorisation des travaux s'est faite selon le volume d'eau des réservoirs, le bassin de population desservi et la position du réservoir (tête ou périphérique). « Sur l'ensemble du territoire, nous avons établi un budget de 300 000 à 400 000 € pour sécuriser l'ensemble de nos ouvrages enterrés », explique Guillaume Cesbron. C'est une somme à mettre en perspective avec la sécurité des consommateurs et le coût de l'incident d'octobre 2018 qui s'est

élevé à environ 20 000 €.

« Nous avons opté pour la solution AG DEFENSO® SR4 pour sécuriser les accès au réservoir en question. » explique Guillaume Cesbron.

Cette gamme de trappes double capot AG DEFENSO® assure un retard à l'effraction de 30 min certifiée LPCB niveau 4. Elle vise à sécuriser tous les points d'accès sensibles d'un réseau d'eau potable (réservoirs, forages, captages, chambres de vannes...).

Le développement de cette gamme est l'issue de plusieurs années de recherche et développement, dans le but de proposer au marché une gamme avec une certification LPCB délivrée par le BRE.

La gamme DEFENSO® va au-delà des attentes du guide de recommandations de l'ASTEE sur la protection physique des installations d'eau potable vis-à-vis des actes de malveillance. La gamme a été conçue afin de sécuriser le réseau mais aussi les opérateurs amenés à manipuler ces dispositifs.

« En ce qui concerne les ouvrages de stockage d'eau potable, lorsqu'un accès à l'eau est constaté, une procédure ARS doit être mise en place, ce qui implique une enquête ainsi qu'une vidange du réservoir et une inspection du réseau. Avec la solution AG DEFENSO® double capot, cette procédure lourde de conséquence peut être évitée. En effet, le retard à l'effraction de 30 min correspond à l'ouverture du 1er capot. Sur le second capot se trouve un 2ème cadenas qui permet d'assurer qu'il n'y a pas eu d'accès à l'eau. De plus lors de la 1ère alerte donnée par le capteur de vibration, les services compétents disposent de 30 min pour effectuer la levée de doute. » précise Guillaume Cesbron

Aujourd'hui, la sécurisation des réseaux sensibles, et notamment des réseaux d'eau potable devient un enjeu majeur pour les maîtres d'ouvrage et les exploitants. L'objectif étant de retarder au maximum l'intrusion, il est donc indispensable de s'équiper de solutions avec un retard à l'effraction certifié. Cette notion assure au maître d'ouvrage et à l'exploitant de disposer du temps nécessaire afin que les services compétents puissent intervenir en cas d'intrusion. Si la communauté urbaine n'a encore jamais été confrontée à une attaque visant spécifiquement l'eau potable, sa politique volontariste et ses équipements de protection deviennent fortement dissuasifs. Et si malgré tout, il y a une contamination du réseau ? Là encore, les procédures sont prévues pour protéger la population.



Visionnez l'interview de Angers Loire Métropole

Remerciements à Guillaume Cesbron (Responsable QSE et Centre Technique de la métropole d'Angers) »

Assurer la sécurité de l'ouvrage grâce à l'anti-intrusion du produit

La marque LPCB – Certification LPS 1175 : Issue 7

Largement reconnu à travers le monde entier, le BRE Global est un organisme notifié qui collabore depuis plus d'un siècle avec l'industrie et le gouvernement britannique par la mise en oeuvre de standards nécessaires à la garantie d'un comportement efficace des produits et services anti-effraction.

Le Loss Prevention Certificate Board (LPCB) est la marque de certification du BRE Global pour les produits de lutte contre l'incendie d'une part et pour les systèmes de lutte contre l'intrusion d'autre part.

Il représente le référentiel le plus utilisé dans le monde pour assurer la sécurité physique des équipements d'accès tels que les trappes et les capots. Référentiel extrêmement exigeant, il définit huit niveaux de résistance classés du moins élevé (SR1) au plus élevé (SR8).

Ces niveaux de sécurité sont déterminés en fonction des possibilités d'attaques (types d'outil et durée).



Le Cas du Royaume Uni

De l'autre côté de la Manche, le gouvernement britannique s'est engagé, depuis plusieurs années, à la sécurisation des accès physiques de ses infrastructures nationales critiques (CNI). L'industrie de l'eau, les télécommunications ou encore le secteur de l'énergie, ont tous reconnu la certification LPCB comme une réponse pertinente face aux risques de malveillance.

La logique britannique s'appuie sur la certification pour mettre en place des équipements d'accès performants en termes de résistance à l'effraction. Cette approche permet ainsi de protéger l'intégrité de la ressource durant le temps de l'intervention, sur place, des forces de sécurité.

Afin de satisfaire aux niveaux de sécurité requis du LPCB, les produits développés par EJ ont été testés par une équipe experte du BRE Global (du 16 au 18 avril 2013). Trois spécialistes venus d'Angleterre et habitués de l'exercice, se sont « attaqués » à sept prototypes FF et AG de tailles et d'options différentes avec un seul objectif en tête : introduire deux types de « blocs tests » au sein de la partie protégée, couverte par la trappe.

Le premier bloc correspond à une section elliptique de 400 x 225 x 300 mm simulant le passage d'un homme, le second est un

cylindre de Ø150 x 125 mm simulant l'accès aux équipements de plus petites trappes, tels que des vannes, avec une main. Bien que disposant d'un jeu d'outils manuels et électroportatifs complet, ainsi que d'une durée totale d'attaque de 30 minutes, dont 10 minutes consacrées à l'attaque physique*, les experts du BRE Global n'ont pas rempli leur mission d'introduction des « blocs tests ».

Une première étape est alors validée dans ce processus de certification LPCB pour EJ.

L'audit initial et de suivi annuel « Fabrication Process Control »

La dernière étape du processus de certification permettant d'être certifié et inscrit sur le « RED BOOK Listing » (registre internet des entreprises ayant des produits certifiés), est celle de la revue de l'ensemble des plans de conception, où chaque élément du produit doit être précisément décrit et coté.

La manufacture Ardennaise dont les systèmes de management intégrés sont certifiés ISO 9001, pour la qualité, ISO 14001, pour l'environnement et OHSAS 18001, pour la santé et la sécurité au travail, a validé avec succès l'audit.



[Visionnez en vidéo les essais d'attaque du LPCB](#)

La revue et approbation des phases de conception

La capacité à réaliser de façon fiable et reproductible lors de chaque production, des produits aptes à résister aux tests, est un critère primordial pour le BRE Global. Aucune modification de conception ou de process ne peut se faire sans leur vérification et accord préalables, ce qui nécessite une traçabilité rigoureuse de la réalisation des produits depuis la revue de contrat, les achats de matières et composants, jusqu'à la livraison.

Des plans qualité décrivant la totalité des processus, des exigences et des contrôles sont donc rédigés à cette fin.

Retour d'expérience

Interview de Richard Issot

Responsable Commercial EJ filiale UK

« Qu'est-ce que la certification LPCB et pourquoi est-elle exigée par les maîtres d'ouvrage en Angleterre ? »

Le BRE Global (Loss Prevention Certification Board - certification LPCB) est un organisme notifié qui collabore avec l'industrie et le gouvernement Britannique depuis plus de 100 ans pour établir les normes nécessaires à la garantie d'un comportement efficace des produits et services anti-effraction. Aujourd'hui, la certification LPCB est devenue une marque de confiance internationalement reconnue. Elle offre une certification indépendante d'une tierce partie (BRE) ainsi qu'une liste de produits et services qui répondent à cette certification. C'est une garantie pour les architectes et les prescripteurs concernant les produits qu'ils sélectionneront, en fonction de leurs applications. C'est également un moyen de s'assurer de la qualité des produits et services proposés par les fabricants et fournisseurs.

Les produits de sécurité approuvés par le LPCB et répertoriés dans le Red Book (<https://www.redbooklive.com/>) jouent un rôle important dans la protection des personnes et des biens contre la criminalité, le cambriolage, le vandalisme et le terrorisme.

La certification LPCB ne couvre pas seulement les couvertures d'accès, elle couvre de nombreuses autres gammes de produits telles que les kiosques, les cages, les ensembles de barreaux de fenêtres et les portes de sécurité.

Sur quel type d'ouvrage la certification LPCB peut-elle être demandée ?

Sur tout ouvrage nécessitant une sécurité physique. La sécurisation physique des ouvrages a plusieurs buts : dissuader les personnes malveillantes, détecter et retarder les tentatives d'intrusion ou répondre à une attaque.

La certification LPCB est largement spécifiée sur le marché des services publics, pour la protection des ouvrages sensibles dans le domaine de l'eau potable. Elle est également spécifiée dans les infrastructures ferroviaires, routières, le gaz, l'énergie, le Ministère de la Défense, les prisons, etc... »

Un niveau de sécurisation supérieur aux exigences du CR4 suivant les normes EN 1627 à 1630

Les normes EN1627 à 1630 et norme LPS 1175 : Issue 7.2 (certification LPCB) se différencie par les niveaux de résistance ainsi que les outils utilisés afin de réaliser les tests sur les dispositifs

Ref.NF EN1627

| Classe de résistance | Jeu d'outils | Temps de résistance mini (min) | Tps total d'essai maxi (min) |
|----------------------|--------------|--------------------------------|------------------------------|
| 1 | A1 | - | - |
| 2 | A2 | 3 | 15 |
| 3 | A3 | 5 | 20 |
| 4 | A4 | 10 | 30 |
| 5 | A5 | 15 | 40 |
| 6 | A6 | 20 | 50 |

LPCB ref.LPS 1175: Issue 7.2

| Niveau de sécurité | Jeu d'outils | Durée de l'attaque (min) | Durée total test (min) |
|--------------------|--------------|--------------------------|------------------------|
| 1 | A1 | 1 | 10 |
| 2 | B | 3 | 15 |
| 3 | C | 5 | 20 |
| 4 | D | 10 | 30 |
| 5 | D+ | 10 | 30 |
| 6 | E | 10 | 30 |
| 7 | F | 10 | 30 |
| 8 | G | 20 | 60 |

Outils à disposition classe CR4

- Tournevis
- Scie
- Masse
- Perceuse à batterie
- Pince
- Clé
- Marteau
- Chasse goupille
- Pieds de biche
- Hache
- Coupon boulon

Outils à disposition classe SR4

- Cisaille
- Scie égoïne
- Masse
- Perceuse à batterie
- Meuleuse sur batterie
- Hooligan
- Scie cloche
- Arrache serrure et extracteurs
- Scie sauteuse sur batterie
- Hâche
- Coupon boulon
- Tube 75 Ø5000mm

L'agrément CNPP – CR4

Selon normes EN1627/1630

Les trappes AG, FF et FE ont également été conçues pour résister aux essais manuels d'effraction de la classe de résistance CR4 des normes anti-effraction EN1627/EN1630. Ces essais ont été réalisés par le CNPP (Centre national de prévention et de protection).

Le CNPP est un acteur international de référence en prévention et maîtrise des risques dans les domaines de la sûreté & malveillance, cybersécurité, la sécurité incendie & explosion, atteintes à l'environnement et risques professionnels.



EJ Ardennes



Ardennes, le site de fabrication de dispositifs en acier galvanisé ou inoxydable, 73 collaborateurs. Système de management certifiés ISO 9001, ISO 14001, ISO 45001 pour la gestion de la qualité, l'environnement, l'hygiène et la sécurité.

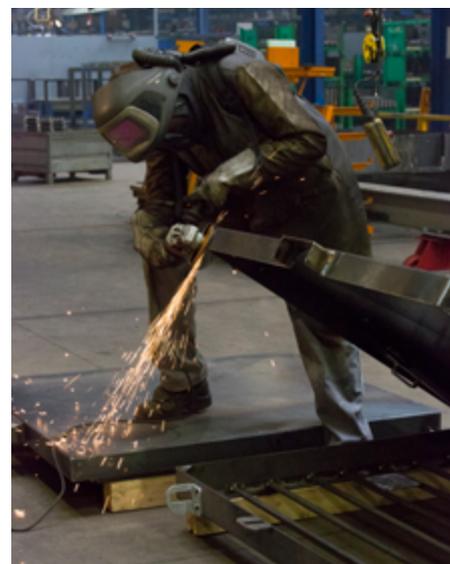
L'entité ardennaise du groupe EJ obtient la certification LPCB pour ses dispositifs de couverture en acier

C'est une première pour une entreprise industrielle française de disposer de la prestigieuse certification britannique du LPCB. L'entité ardennaise du groupe EJ a reçu, le 5 novembre 2013, la certification LPCB pour ses trappes d'accès FF « Ras-du-Sol » et ses capots AG « Capot-Regard ». Les deux dispositifs en acier, regroupés sous la marque DEFENSO®, sont reconnus depuis comme étant les solutions d'accès les plus sécurisées du marché. Les trappes d'accès FF et AG ont été conçues et fabriquées au cœur industriel des Ardennes.

Plus de deux ans de développement produit auront été nécessaires à la certification des produits de la gamme DEFENSO®.

Le Bureau d'Etudes, intégré au site de production, a principalement œuvré sur le renforcement des parties vulnérables des trappes.

La conception du cadre et du tampon sur-mesure, les matériaux, les points d'ancrage et les éléments de fixation ont été conçus pour résister aux tentatives d'effraction. De plus, la cinématique de fermeture, les articulations charnières et le verrouillage par cadenas "haute sûreté" ont été entièrement dissimulés afin de garantir un niveau de sécurité optimal.

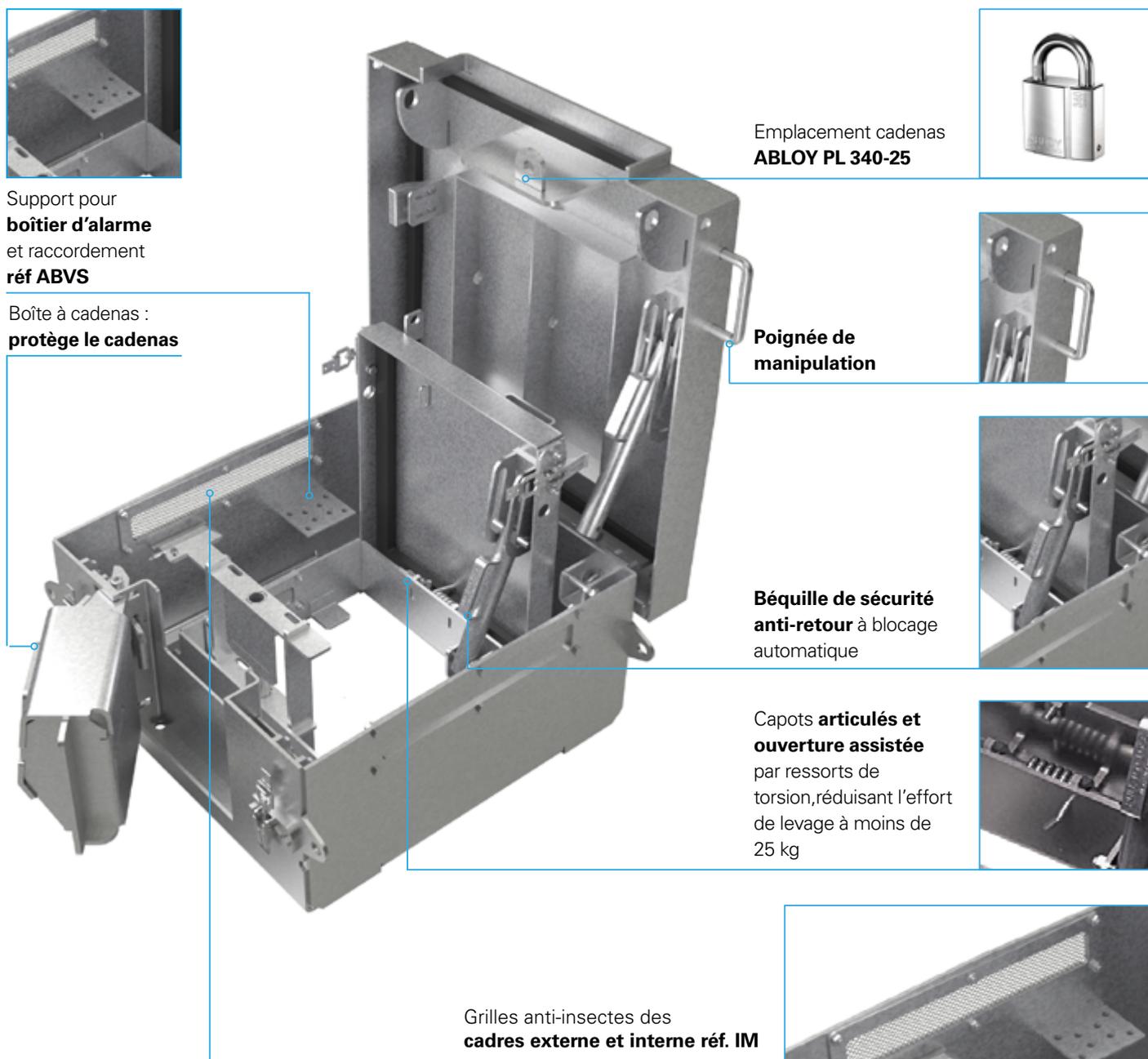


Sécurisation des ouvrages d'eau potable EJ présente sa solution AG DEFENSO anti-intrusion

EJ a conçu le dispositif anti-intrusion AG DEFENSO® SR4 : Pourquoi un double capot ?

- Une trappe double capot en acier galvanisé 70µ (capot interne inox 316L en option) : le 2e capot permet de ralentir l'attaque et de s'assurer, en cas d'ouverture du 1er capot, qu'aucun produit n'a pu être introduit dans l'eau.
- Une boîte à cadenas hautement sécurisée, équipée d'un cadenas haute sécurité certifié LPCB.
- Le dispositif est certifié LPCB, niveau SR4 : il garantit l'anti-intrusion du réseau durant 30 minutes minimum.
- Support de détection d'ouverture et vibration permettant à l'exploitant d'être alerté en amont et de disposer du temps nécessaire afin que les services compétents puissent intervenir

La sécurisation des réseaux sensible, et notamment des réseaux d'eau potable devient un enjeu majeur pour les maîtres d'ouvrage et les exploitants. La gamme DEFENSO® répond en tous points aux attentes du guide de recommandations de l'ASTEE sur la protection physique des installations d'eau potable. En ce qui concerne les ouvrages de stockage d'eau potable, lorsqu'un accès à l'eau est constaté, une procédure ARS doit être mise en place, ce qui implique une enquête ainsi qu'une vidange du réservoir et une inspection du réseau. Avec la solution AG DEFENSO® double capot, cette procédure lourde de conséquence peut être évitée.



AG DEFENSO CR4 / SR4

Double capot haute sécurité - Niveau 4

Résistance à l'effraction : 30 minutes



Ref.No.1187a/04



BV Cert. 6125987

Avantages

Sûreté : boîte à cadenas sécurisée assurant un retard à l'effraction de 30min

Sécurité : couvercles articulés et assistés garantissant la manipulation par un seul opérateur

Certification LPCB - Niveau SR4 Agrément CNPP - Niveau CR4

Conçu pour résister aux essais manuels d'effraction de la classe de résistance CR4 des normes EN1627/EN1630

15 kN

Zones non circulables

Applications

- Réseaux de production ou de distribution d'eau potable, assainissement
- Réseaux d'électricité ou de gaz
- Réseaux de communication électroniques
- Tous types de réseaux nécessitant un niveau de sécurisation élevé

Caractéristiques

- Galvanisation à chaud épaisseur 70 µm
- Axe et visserie en acier inoxydable 304/316
- Ressorts de torsion en acier inoxydable 316
- Béquille de sécurité
- Boîte à cadenas (cadenas certifié LPCB, nous consulter)
- Étanchéité aux eaux pluviales grâce au capot qui recouvre complètement le cadre

Manipulation par un seul opérateur

- Couvercles articulés et assistés à l'aide de ressorts de torsion inox 316
- Effort de levage inférieur à 25kg



| Désignation | Code article | Côtes Ouverture Libre Lxl (mm) | Côtes extérieures Lxl (mm) hors boîte à cadenas | Hauteur totale H (mm) | Poids (kg) |
|---|--------------|--------------------------------|---|-----------------------|------------|
| AG1DSTJ060060AHVJ CR4/SR4 IM2 AB VS 15KN | 61260121 | 600 x 600 | 960 x 896 | 306 | 175 |
| AG1DSTJ080080AHVJ CR4/SR4 IM2 AB VS 15KN | 61260122 | 800 x 800 | 1162 x 1096 | 309 | 240 |
| AG1DSTJ100100AHVJ CR4/SR4 IM2 AB VS 15KN | 61260123 | 1000 x 1000 | 1362 x 1296 | 311 | 310 |
| AG1DSTJ110110AHVJ CR4/SR4 IM2 AB VS 15KN | 61260124 | 1100 x 1100 | 1462 x 1396 | 313 | 345 |

Des gammes personnalisables

Afin de répondre à des critères de résistance physique très élevés, les dispositifs peuvent intégrer un support doté d'une alarme ou d'un capteur de vibration servant à avertir les services de sécurité en cas d'effraction.

La gamme allie sécurité anti-effraction et sécurité opérationnelle. Les ressorts de torsion en inox facilitent l'ouverture du couvercle en réduisant l'effort de levage à moins de 25kg. L'ajout de grilles de sécurité est également proposé à travers le large éventail d'options disponibles : barreaux individuels certifiés INRS protègent l'opérateur du risque de chute.

Concernant la protection anticorrosion du produit, là encore le choix est multiple. Suivant l'agressivité de l'environnement, le dispositif peut être galvanisé suivant plusieurs épaisseurs de zinc. Le thermolaquage supplémentaire est recommandé si le milieu environnant est particulièrement corrosif. Les normes NF ISO 9223, NF EN ISO 14713 et NF EN 12500 sont d'excellents guides pour la corrosivité du milieu et le choix de la protection appropriée. Pour terminer, il est à noter que EJ est capable de réaliser des dispositifs sur-mesure, répondant aux besoins les plus exigeants de ses clients.

La certification LPCB lui permet de produire des trappes certifiées sous un large éventail de configurations et de dimensions possibles.

Options supplémentaires : personnalisez votre offre !



Supports alarme :
cadre externe
cadre interne



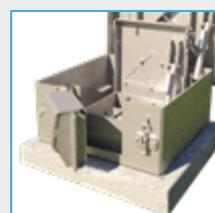
Ventilation :
cadre externe
cadre interne



Equipements de sécurité :
type barreaux prison
barreaux indépendants à maille etc.

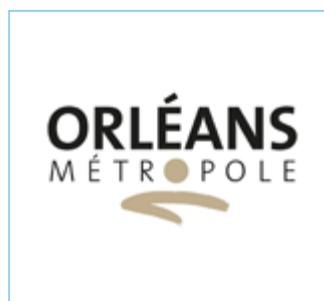


2ème CAPOT INOX



Installation sur béton

Nos Références





AG DEFENSO® dans la presse...

Comment le Syndicat Mixte des Eaux de la Vallée de l'Hérault a-t-il sécurisé ses puits de captage ?

par Laurence de MonreseauDeau.fr | 2 Avr 2021 | Actualité |

Le Syndicat Mixte des Eaux de la Vallée de l'Hérault assure la gestion et la distribution de l'eau potable dans 20 communes du département de l'Hérault, soit 13 231 abonnés et 23 181 habitants.

Mais les ouvrages d'eau potable sont anciens et leur protection n'était plus suffisante face aux actes de malveillance de plus en plus fréquents et au risque terroriste.

Aussi, le SMEVH a opté pour l'installation de trappes anti-intrusion double capot, conformément aux préconisations de l'Astée.

L'eau potable de la Vallée de l'Hérault en gestion publique depuis plus de 80 ans

Le réseau d'adduction d'eau potable du SMEVH s'étend sur 340 km. L'eau provenant de deux ressources est stockée dans une trentaine de réservoirs. Le réseau primaire est essentiellement constitué de tuyaux en acier. Les canalisations de distribution sont, quant à elles, généralement en fonte.

Pourquoi une haute sécurisation des installations est-elle devenue indispensable ?

La majorité des installations d'eau potable datant des années 50 ou 60 nécessitaient une surveillance particulière face à la recrudescence des actes de malveillance et de vandalisme recensés ces dernières années. Le Syndicat Mixte des Eaux de la Vallée de l'Hérault avait, en effet, enregistré trois dégradations en une seule année.

De plus et surtout, la menace terroriste au regard de la potabilité de l'eau impose une vigilance absolue quant à la sécurisation des ouvrages permettant un accès à l'eau destinée à la consommation.

Aussi, pour répondre à la nécessité de sécuriser les installations d'eau potable (réservoirs, lieux de captages...), le SMEVH a étudié les différentes possibilités disponibles sur le marché.

Connexion
Connecté en tant que famille: psm@ejco.com

En savoir plus sur EJ France

psm
PROTECTION SÉCURITÉ MÉDIA

Toute l'actualité de la Sécurité et de la Sûreté 09/04/2021

Quoi de neuf ?

EJ : Defenso SR4 LPCB, solution certifiée haute sécurité Sécurité physique / Fermetures

Les produits EJ sont fabriqués dans leur version standard, avec de l'acier galvanisé selon la norme ISO 1461. Cette protection anti-corrosion standard est suffisante dans de nombreux environnements. Cependant, pour des chantiers les plus exposés à la corrosion, EJ a également développé des procédés permettant d'augmenter efficacement et durablement la protection anti-rouille. Grâce à une épaisseur accrue de 140 µm de zinc, la durée de vie du dispositif peut être doublée. Enfin, dans des environnements particulièrement hostiles en intérieur comme les applications industrielles ou en extérieur telles que les zones côtières, des phénomènes comme : une haute fréquence de condensation, une ventilation quasi inexistante, un environnement très pollué, avec des teneurs en SO2 comprises entre 90 µg/m3 et 250 µg/m3 requièrent un revêtement supplémentaire, appliqué par thermolaquage.

www.ejco.com/global

Caractéristiques techniques :

- Applications : réseaux de production ou de distribution d'eau potable, assainissement ; réseaux d'électricité ou de gaz ; réseaux de communication électroniques...

EJ
ZI MARIVEAUX, 60149 SAINT CREPIN BOUVILLERS
Tel : 04 72 49 27 27
Web : www.ejco.com/global

Partager

[Comment le syndicat Mixte des Eaux de la Vallée de l'Hérault a-t-il sécurisé ses puits de captage ? par monreseau.deau.com](#)

[PSM - Protection Sécurité Média](#)

CONTENU INSTANTANÉ LIÉ À CE PRODUIT

NOUVEAUTÉS TECHNIQUES

RÉSEAUX

AG DEFENSO®, LA SOLUTION ANTI-INTRUSION CERTIFIÉE HAUTE SÉCURITÉ POUR LES RÉSEAUX D'EAU POTABLE - 15KN

DESCRIPTION

La solution AG DEFENSO® est destinée à sécuriser l'accès aux ouvrages sensibles et notamment aux réservoirs d'eau potable. La trappe, en acier galvanisé, est équipée d'un double capot. Elle se verrouille grâce à un ou plusieurs cadenas de haute sûreté dissimulés dans une boîte à cadenas hautement sécurisée. Le dispositif est certifié niveau SR4 par le LPCB pour sa résistance à l'effraction pendant 30 minutes.

L'objectif : laisser le temps à l'exploitant d'intervenir et éviter la mise en place, en cas d'effraction avérée, d'une procédure ASR potentiellement lourde de conséquences.

La trappe AG DEFENSO® fabriquée au



SÉCURITÉ

« IL Y A UNE PRISE DE CONSCIENCE, MAIS C'EST TRÈS FAIBLE »

LES FABRICANTS DE MATÉRIELS DÉDIÉS À L'EAU SONT BIEN PLACÉS POUR PARLER DU SECTEUR ÉCONOMIQUE SUR LEQUEL ILS CŒUVRENT. C'EST LA RAISON POUR LAQUELLE JE SUIS ALLÉ À LA RENCONTRE DE SÉBASTIEN CARRÉ, DE LA SOCIÉTÉ EJ, POUR AVOIR PLUS D'INFORMATIONS SUR LES PRÉOCCUPATIONS DES PROFESSIONNELS DE LA SÉCURISATION DES OUVRAGES D'EAU POTABLE.

Réseaux VRD : On entend assez rarement parler des intrusions sur les réseaux d'eau potable. Est-ce vraiment un phénomène si rare ?
Sébastien Carré : C'est vrai que l'on en parle peu alors qu'il y en a fréquemment, certainement toutes les semaines sur des ouvrages de stockage d'eau potable. Mais sur la quasi-totalité des cas, on se trouve face à des actes de vandalisme, de curiosité. Il n'y a donc pas de risque pour la consommation mais la non-déroule, c'est la

une prise de conscience de la nécessité d'une sécurité renforcée ?
S. C. : Je vais vous faire une réponse de normand : ça dépend. Pour rentrer dans le détail, ça dépend de la structure de la collectivité qui se trouve confrontée à ce problème. Certaines métropoles ou communautés urbaines, sont opérateurs d'importance vitale. Cela signifie que l'État leur demande de sécuriser leurs ouvrages. Il y a un plan et un arrêté sur le sujet ainsi qu'une directive nationale.

IR-VRD : Les collectivités sont livrées à elles-mêmes pour établir ce plan ?
S. C. : Non, pas du tout, il existe un guide de recommandations. En tant que qu'acteur du secteur, étant donné les enjeux que nous observons, nous espérons que cela va évoluer vers une réglementation mais pour l'instant, ce n'est qu'une recommandation. Ce guide a été créé à l'initiative du ministère de la Santé et c'est l'Astée qui a été à la conception.



SÉBASTIEN CARRÉ
« Beaucoup »

[L'eau, L'industrie, les nuisances](#)

[«Quelles préoccupations des professionnels de la sécurisation des ouvrages d'eau potable ? Par Réseaux VRD](#)

EJ



EJ, 137 ans d'histoire

EJ est leader mondial en conception, production et distribution de solutions d'accès pour les réseaux de télécommunications, d'eau, de gaz, et d'électricité.

La famille de William E. Malpass détient et gère depuis 137 ans le Groupe EJ, dont la maison mère se trouve à East Jordan dans le Michigan.

Nos employés constituent une véritable force de notre entreprise dans le monde entier, déployant leur expertise et leurs connaissances pour établir des relations pérennes, et travailler ensemble à l'atteinte d'objectifs ambitieux.



Une présence mondiale

Depuis janvier 2012, East Jordan Iron Works, Inc., et ses filiales dont **Norinco (France)**, **Cavanagh (Irlande)**, **McCoy Construction Castings (Canada)**, **HaveStock (Australie)**, ont été regroupés sous un seul nom et une seule marque : **EJ**.

Entreprise internationale, notre présence commerciale couvre 5 continents au travers de bureaux de vente, de sites de production parmi les plus performants, de centres de recherche et développement, et nous distribuons nos produits dans le monde entier.



Vous veillez au bien-être et à la sécurité de vos concitoyens

EJ, premier groupe mondial de conception, fabrication et distribution de dispositifs de voirie, travaille pour vous au quotidien.

La couverture des réseaux d'eau et d'assainissement, la collecte des eaux pluviales, les télécommunications et autres réseaux de service public, voilà l'expertise d'**EJ** depuis plusieurs décennies.

Accédez à vos réseaux dans les villes, les gares, les usines, les stations d'épuration, les aéroports, les ports, les halls d'exposition, les tunnels... avec **les solutions de couverture et de drainage** d'EJ.

Les atouts du groupe : une exigence de qualité, la sécurité garantie et le respect de l'environnement.

Ses moyens : des hommes et des femmes qualifiés et engagés.



Groupe citoyen, éco-responsable

Médaille d'or EcoVadis

Depuis 2014, la fonderie est évaluée par EcoVadis dans le cadre de ses démarches en matière de Responsabilité Sociale et Environnementale (RSE).

EcoVadis mesure les performances de plus de 60 000 entreprises dans 155 pays, sur la base de 4 thématiques :

- Environnement
- Social et Droits de l'Homme
- Éthique
- Achats responsables

La Médaille d'Or décernée à la fonderie en 2020 récompense son classement parmi les 5% des fabricants les plus performants tous secteurs confondus.



Être « éco-responsable » n'est pas une simple expression mais un principe directeur qui apparaît clairement dans l'exercice quotidien de nos activités :

Nous élaborons des solutions durables en nous efforçant d'être des intendants respectueux des communautés qui nous entourent. EJ s'est développé dans le monde entier, en conformité avec les réglementations et les standards en vigueur en matière d'environnement et de sécurité.



Quantité et nature des matériaux utilisés

Nos produits innovants nécessitent l'utilisation de moins de matière, tout en maintenant l'intégrité de la structure et la capacité de charge. De plus, nos produits en fonte sont constitués d'au moins **92% de matériaux recyclés**.



Picardie, la fonderie de Saint Crépin Ibouvillers dans l'Oise, 713 collaborateurs, capacité de production de 100 000 tonnes, 42 hectares. Systèmes de management certifiés ISO 9001, ISO 14001, ISO 45001 et ISO 50001 pour la gestion de la qualité, l'environnement, l'hygiène, la sécurité et l'énergie.



Ardennes, notre site de fabrication de dispositifs en acier galvanisé ou inoxydable, 73 collaborateurs. Systèmes de management certifiés ISO 9001, ISO 14001, ISO 45001 pour la gestion de la qualité, l'environnement, l'hygiène et la sécurité.



Birr - Irlande, notre site de fabrication de dispositifs en matériau composite. Systèmes de management certifiés ISO 9001, ISO 14001, ISO 45001 pour la gestion de la qualité, l'environnement, l'hygiène et la sécurité.

Nos certifications



Fonderie de Picardie*

ISO 9001 : Système de Management de la Qualité
 ISO 14001 : Système de Management Environnemental
 ISO 50001 : Système de Management de l'Énergie
 ISO 45001 : Système de Management de la Santé et de la Sécurité au travail



Manufacture Ardennes*



ISO 9001 : Système de Management de la Qualité
 ISO 14001 : Système de Management Environnemental
 ISO 45001 : Système de Management de la Santé et de la Sécurité au travail



Manufacture Birr

ISO 9001 : Système de Management de la Qualité
 ISO 14001 : Système de Management Environnemental
 ISO 45001 : Système de Management de la Santé et de la Sécurité au travail



EJ - France

ISO 9001 : Système de Management de la Qualité

*Pour vérifier la validité de ces certificats, vous pouvez téléphoner à : Bureau Veritas Certification + 33 (0)1 41 97 00 60

EJ, la garantie d'une production française certifiée par le label «Origine France Garantie».



RVC cert 6175987



Produits en fonte
Assainissement- Adduction d'eau
Réseaux secs



Produits en fonte et acier
Réseaux secs / Télécom



Produits en acier
Protection d'accès aux réseaux d'eau
(stations de pompage et de relevage)

Fort depuis de nombreuses années de son savoir-faire en matière de conception, fabrication et commercialisation de solutions de couverture pour la voirie auprès des collectivités, EJ s'engage désormais avec le label «**Origine France Garantie**».

Institué par Pro France et certifié par Bureau Veritas, le label «**Origine France Garantie**» est votre garantie d'origine de nos produits.

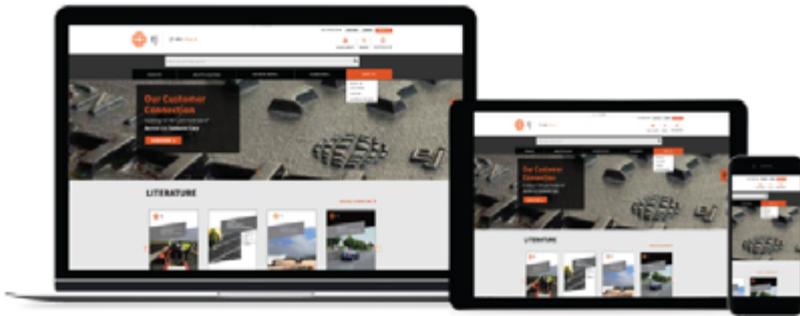
Les produits en fonte, acier ou mixtes fabriqués :

- dans l'**Oise**, dans la fonderie d'EJ à Saint Crépin Ibouvillers
 - dans **les Ardennes**, dans l'atelier de mécano-soudure d'EJ à Bogny-sur-Meuse
- sont certifiés Origine France Garantie.

Ces deux sites représentent environ 800 emplois, avec un engagement fort pour la formation et l'insertion professionnelle

Suivez EJ sur la toile

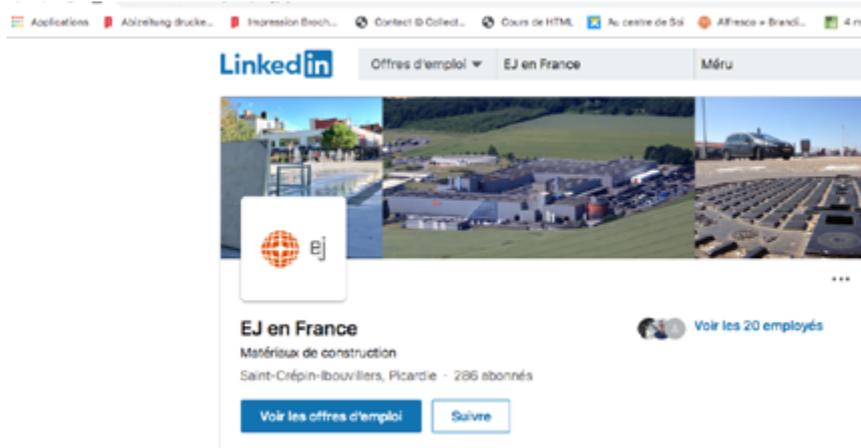
Consultez notre site web ejco.com



Scannez le QR code



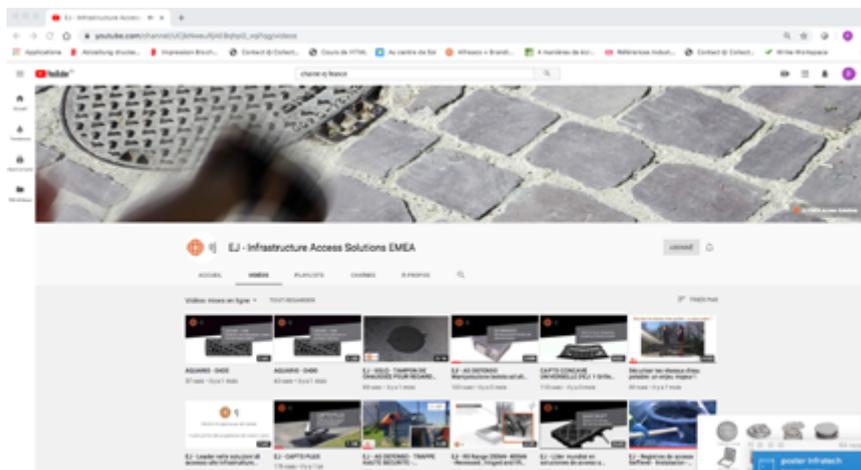
Suivez-nous sur [LinkedIn "EJ en France"](#)



Scannez le QR code



Rendez-vous sur notre chaîne [YouTube](#)



Scannez le QR code



Contact presse

Camille ABATI

EJ - Chargée de Communication France

Tél. : tel +33 (0) 7 86 09 40 90

camille.abati@ejco.com

Florence BERTHIER

EJ - Responsable Marketing et Communication EMEA

Tél. : +33 (0)3 44 08 28 54

florence.berthier@ejco.com

